

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/7195/Add.3  
5 novembre 1968  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS-  
ESPAGNOL-  
RUSSE

Vingt-troisième session  
Point 62 de l'ordre du jour

ANNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

MESURES ET ACTIVITES ENTREPRISES A L'OCCASION DE L'ANNEE INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
MESURES ET ACTIVITES MISES EN OEUVRE PAR LES ETATS MEMBRES	
Cuba .....	2
Norvège .....	4
Philippines .....	8
République socialiste soviétique de Biélorussie .....	11

## CUBA

[Original : espagnol]  
24 octobre 1968

Les activités entreprises à Cuba à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme ont été coordonnées par l'Association cubaine pour les Nations Unies. Le Conseil d'administration de cette Association, tenant compte des résolutions 2081 (XX) et 2217 A (XXI) adoptées respectivement par l'Assemblée générale à ses 1404<sup>ème</sup> et 1498<sup>ème</sup> séances plénières, a décidé d'organiser un cycle d'études sur les droits de l'homme du 18 au 25 mars 1968, année qui a été désignée comme l'Année internationale des droits de l'homme, afin de commémorer le vingtième anniversaire de l'adoption, par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948.

Le soin d'organiser ce cycle d'études a été confié à M. Miguel A. D'Stefano, Président de l'Association. Afin que ce cycle d'études obtienne une large audience et suscite l'intérêt des participants, cinq thèmes ont été choisis en fonction 1) de l'importance qui leur était accordée dans le document précité de l'Organisation des Nations Unies, 2) de leur rapport direct avec le développement de la Révolution cubaine, 3) des progrès accomplis par Cuba dans les domaines correspondants depuis 1959. Enfin, le sixième thème, choisi conformément à la suggestion expresse du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, était la discrimination raciale et l'apartheid.

Ces thèmes ont fait l'objet de discussions de la part de groupes de travail placés sous la direction de rapporteurs qui les ont ensuite soumis à l'examen du cycle d'études. Les participants au cycle d'études ont pris connaissance des rapports établis par les groupes de travail, les ont examinés puis les ont adoptés après leur avoir apporté les modifications et/ou les amendements nécessaires.

Les progrès réalisés dans l'élaboration des différents rapports ainsi que les dates de présentation de ceux-ci ont été annoncés dans la presse. De plus, les associations membres de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies ont été informées de tous les arrangements pris en vue de la célébration.

Le travail, ainsi divisé en plusieurs thèmes, a été confié aux personnes suivantes et à leurs groupes de travail respectifs :

Discrimination raciale et apartheid : Rapporteur, M. Miguel A. D'Stefano

Travail et sécurité sociale : Rapporteur, M. Andrea Pérez

Niveaux de vie : Rapporteur, M. Roberto Pereda

Education : Rapporteur, M. Ernesto Garcia Alzola

Régime de propriété : Rapporteur, M. Isidro Contreras (Ingénieur)

Mariage et famille : Rapporteur, M. Luis Solá

Le Conseil d'administration de l'Association cubaine pour les Nations Unies a décidé que les rapports adoptés seraient traduits et publiés sous forme de livres ou de brochures et diffusés aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

Cuba a également participé cette année à la Conférence internationale des droits de l'homme qui s'est tenue à Téhéran du 22 avril au 13 mai 1968 et à laquelle elle était représentée par M. Carlos Alfaras, ambassadeur de Cuba auprès de la Syrie.

NORVEGE

Original : anglais  
15 octobre 1968

Le Gouvernement norvégien a envoyé un rapport semestriel, daté de juillet 1968 et préparé par l'Association norvégienne pour les Nations Unies, où l'on décrit les activités et les programmes prévus pour la célébration de l'Année internationale des droits de l'homme en Norvège.

A la demande du Ministère des affaires étrangères, et sous le patronage du roi Olaf, l'Association norvégienne pour les Nations Unies avait commencé les préparatifs en vue de l'Année internationale des droits de l'homme au début de 1967. En décembre, un Comité général avait été nommé pour coordonner et patronner les activités en 1968. Le Comité est composé de représentants des trois ministères et d'environ 50 institutions et organisations non gouvernementales.

Le siège de l'Association norvégienne pour les Nations Unies ainsi que ses sections régionales lui servent de secrétariat. Un Comité de travail a également été nommé; il comprend sept personnes, à savoir un représentant de la Société norvégienne de radiodiffusion, un représentant du Ministère des affaires étrangères, un autre du Mouvement universel pour une fédération mondiale, un autre de l'Association des femmes norvégiennes et trois de l'Association norvégienne pour les Nations Unies.

Le Comité général a décidé d'intensifier la campagne d'information du 24 octobre au 10 décembre 1968. Les autres activités doivent se répartir tout au long de l'année. Il avait également été décidé de demander expressément que la Norvège signe en 1968 les Pactes relatifs aux droits de l'homme et qu'elle soit suffisamment représentée à la Conférence internationale de l'Organisation des Nations Unies sur les droits de l'homme qui devait se tenir à Téhéran. La Norvège a signé les Pactes en mars et elle a été représentée par une délégation de trois personnes à la Conférence de Téhéran. Le Comité a également demandé au Comité de travail d'agir pour que la Norvège ratifie en 1968 les conventions internationales relatives aux droits de l'homme.

## Activités du Secrétariat

Ecoles : Un cours de deux jours dans les écoles normales et les collèges universitaires devait mettre l'accent sur les droits de l'homme en 1968 et atteindre quelque 10 000 étudiants. Un cours plus long, d'une semaine, à l'intention de 70 enseignants et professeurs est prévu pour le mois d'octobre.

A la suggestion de l'Association norvégienne pour les Nations Unies, le Ministère de l'éducation et du culte a demandé aux écoles d'insister particulièrement sur les droits de l'homme pendant l'automne 1968. Cette demande leur a été adressée au début de mai, et au 1er juillet on avait reçu environ 1 500 dossiers, contenant chacun une documentation pour une classe de 30 élèves. On a commandé environ 1 000 exemplaires d'un livre destiné aux professeurs où des conseils détaillés étaient donnés en ce qui concerne l'enseignement relatif à l'Organisation des Nations Unies et à la coopération internationale.

Avec le concours de l'Organisation nationale des étudiants des écoles normales norvégiennes et l'Organisation norvégienne de la profession enseignante, l'Association pour les Nations Unies a communiqué à toutes les écoles normales l'annonce d'un concours ouvert aux étudiants de ces écoles afin de mettre en vedette l'enseignement relatif aux droits de l'homme ou de mettre au point des directives en la matière. Une brochure de lectures facultatives destinée aux écoles professionnelles a également été préparée.

On a engagé les organisations non gouvernementales à redoubler d'efforts en vue de l'Année internationale des droits de l'homme et du matériel d'information de types divers leur a été offert. Lors de la Conférence de la jeunesse norvégienne, en mai, l'Association pour les Nations Unies a fourni des renseignements sur l'Année internationale des droits de l'homme à l'intention des représentants de toutes les organisations de jeunes. Pendant la semaine du 28 juillet au 3 août, un cours destiné aux animateurs de jeunes devait avoir lieu, à l'échelle nationale, sous le slogan "Droits et devoirs de l'homme".

Plusieurs des sections régionales de l'Association pour les Nations Unies ont organisé des cours de fin de semaine sur les droits de l'homme. Un congrès important, au cours duquel on a examiné l'action menée dans le domaine des droits de l'homme par certaines des principales institutions spécialisées, a été tenu

à Oslo au printemps. Des rencontres spéciales ont été organisées à l'occasion de la Journée des Nations Unies et de la Journée des droits de l'homme. Une aide a été offerte à diverses institutions dans tout le pays pour l'organisation de réunions et de cours.

L'Association pour les Nations Unies a fait paraître une publication intitulée The Position and Role of Women in the Past, Present and Future à l'intention de l'Association des femmes norvégiennes.

Une brochure contenant le résumé de quatorze programmes appropriés de cours sur l'Organisation des Nations Unies et la coopération internationale a été imprimée afin de promouvoir l'étude des questions relatives aux droits de l'homme. Vingt-cinq mille exemplaires de cette brochure ont été distribués à quelque quarante-cinq organisations. Afin de stimuler l'intérêt, un concours a été organisé. Le prix en sera un voyage à Paris pour tous les participants du meilleur groupe d'étude. Le concours a été annoncé dans une centaine de journaux et de revues.

#### Coopération avec la Société norvégienne de radiodiffusion

On a prévu au Théâtre national d'Oslo pour la Journée des Nations Unies de 1968 une soirée de gala qui sera retransmise à la télévision. La radio et la télévision ont préparé sur les droits de l'homme plusieurs autres programmes qui doivent être diffusés en octobre, novembre et décembre.

#### Coopération nordique

Le Fonds culturel nordique a prêté un appui économique aux Associations nordiques pour les Nations Unies en vue d'une réunion d'experts scandinaves qui sera consacrée à certaines questions se rapportant à la protection de la nature (pollution de l'air et de l'eau). Son but est la préparation d'une déclaration des droits de l'homme concernant ces problèmes, qui doit être soumise à la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies.

Un cours d'une semaine sur les droits de l'homme, destiné aux Scandinaves, aura lieu au Danemark en juillet.

#### Autres activités

Plusieurs expositions ont été organisées dans des bibliothèques. Une affiche représentant le symbole de l'Année internationale des droits de l'homme sera placée dans tous les bureaux de poste et toutes les gares du pays. Une communication spéciale a été envoyée aux autorités municipales et aux divers éléments des forces armées.

### Financement

L'Association pour les Nations Unies a reçu des fonds spéciaux par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères. En outre, les sections régionales de l'Association ont, sur le plan local, demandé aux autorités municipales une subvention spéciale pour 1968. Les autres dépenses seront imputées sur le budget ordinaire de l'Association pour les Nations Unies.

### Activités des membres du Comité général

En juillet 1968, vingt-neuf organisations, membres du Comité général ont fait connaître leurs plans. Des rapports sont encore attendus des autres membres du Comité ainsi que de divers participants aux activités commémorant l'Année internationale des droits de l'homme. Les organisations qui ont envoyé un rapport de leurs activités sont Amnesty International, la Société antiesclavagiste, le Comité norvégien du FISE, le Comité norvégien de l'OIT, le Conseil norvégien pour les réfugiés, la Section norvégienne du Mouvement fédéraliste mondial, le Mouvement européen en Norvège, le Conseil pour l'Afrique du Sud, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, la Caisse de secours de l'Eglise norvégienne, le Ministère de l'éducation et du culte, le Conseil norvégien pour la paix, la Section norvégienne de l'Union mondiale des femmes rurales, la Croix-Rouge norvégienne, la Fédération norvégienne des femmes de carrières libérales et commerciales, l'Association norvégienne des bibliothèques, la Fédération norvégienne pour l'espéranto, l'Association norvégienne de droit international, le Groupe norvégien de l'Open Door International, le Conseil norvégien des femmes, l'Association des femmes norvégiennes, l'Organisation norvégienne de la profession enseignante, la Section norvégienne de la Commission internationale des juristes, l'Association norvégienne pour la protection sociale, l'Union des étudiants norvégiens, l'Evêque d'Oslo et l'Association des pasteurs de l'Eglise d'Etat, la Protection de l'enfance et le Conseil d'Etat pour la jeunesse. Chacune de ces organisations prête son concours dans le domaine d'activité qui lui est propre et nombre d'entre elles ont fait paraître et diffusé des publications consacrées à l'Année internationale des droits de l'homme.

PHILIPPINES

Original : anglais  
21 octobre 1968

Les mesures et les activités suivantes ont été entreprises aux Philippines pour commémorer l'Année internationale des droits de l'homme :

1. Proclamation officielle de 1968 comme l'Année internationale des droits de l'homme accompagnée des cérémonies appropriées. Ces cérémonies ont reçu à la télévision et dans la presse une publicité adéquate.

2. Le Comité national philippin pour la célébration du vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme se compose des comités suivants : un comité des finances, un comité de l'éducation, un comité sur les administrations locales, un comité de la femme, un comité de la main-d'oeuvre, un comité du Congrès et un comité sur les organisations civiques et la publicité. Le général Carlos P. Romulo, président de l'Université des Philippines et ancien président de l'Assemblée générale des Nations Unies, a été élu président du Comité national.

a) Le Comité des finances a été prié de recueillir des fonds pour l'action du Comité national.

b) A la tête du Comité de l'éducation se trouve le Secrétaire d'Etat à l'éducation en personne qui a donné lui-même l'ordre d'adresser à toutes les écoles des Philippines (y compris celles qui se trouvent dans les zones rurales les plus reculées) une circulaire ministérielle invitant tous les enseignants à discuter avec leurs élèves de toutes les étapes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, pendant les heures consacrées à l'étude des sciences sociales, afin de leur inculquer le respect de l'Année universelle des droits de l'homme. Il a été également recommandé d'entreprendre des cycles d'études, des discussions et des réunions. En outre, des exemplaires ronéotypés de la Déclaration étaient joints à la circulaire.

c) Le Comité des administrations locales a diffusé dans toutes les villes, agglomérations urbaines et villages, une circulaire analogue à laquelle étaient également joints des exemplaires ronéotypés de la Déclaration.

d) Le Comité du Congrès a à sa tête le Sénateur Helena Benitez et on pense qu'il siégera au cours de la semaine des Nations Unies, du 18 au 24 octobre 1968, lors de la Conférence parlementaire asiatique qui se tiendra à Manille en décembre 1968.

e) Le Comité sur les organisations civiques a tenu une réunion groupant tous les dirigeants des organisations civiques dont l'action s'exerce à l'échelon national et tous les participants ont convenu de fournir chacun leur apport, notamment pendant la semaine des Nations Unies.

f) Le Secrétaire d'Etat au travail a offert de procéder à une étude détaillée des cas où, aux Philippines, il y a violation de la Déclaration sur le plan de la main-d'oeuvre.

g) L'Union des libertés civiques, organisation civique philippine, entreprendra une étude analogue sur les cas de violation de la Déclaration, aux Philippines.

h) On a également diffusé dans tous les clubs de femmes, aux Philippines, une circulaire sur la célébration du vingtième anniversaire. L'ancien Sénateur Geronima Pecson a diffusé la circulaire en sa qualité de dirigeante du groupe féminin du Comité.

i) Une émission a été organisée sur la septième chaîne, à la télévision, à titre publicitaire. Cette émission, qui a duré une heure, présentait le Secrétaire exécutif Rafael Salas, le Sous-Secrétaire aux affaires étrangères, Jose D. Inglés et l'Ambassadeur Rafaelita H. Soriano. Tous ont rendu compte de la Conférence internationale sur les droits de l'homme de Téhéran. Cette émission spéciale s'est déroulée autour d'une table ronde et les débats ont été menés par M. Leon Ty.

j) Par ailleurs, la Déclaration universelle des droits de l'homme a été traduite en tagalog, langue nationale des Philippines et la plupart des exemplaires ont été distribués dans les écoles et les administrations locales.

k) Au cours de la semaine des Nations Unies, un concours de dissertation pour les élèves des écoles secondaires et une joute oratoire pour les étudiants des universités ont commencé il y a quelques mois, sous les

auspices du Département de l'éducation et du Comité des organisations civiles. Des prix en espèces seront décernés. Les deux concours avaient pour thème "La Déclaration universelle des droits de l'homme".

l) Sous l'égide du Comité de la Semaine des Nations Unies, on organisera, pour la célébration en 1968, une exposition de la Semaine des Nations Unies ayant aussi pour thème les droits de l'homme et comportant des gravures, des affiches et des brochures.

m) Toutes les journées de la Semaine sont réservées à deux ou trois organismes des Nations Unies opérant aux Philippines. Ici encore, dans le cas du Comité du FISE, on insistera tout spécialement sur les droits de l'enfant.

REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE

Original : russe  
17 octobre 1968

La République socialiste soviétique de Biélorussie a approuvé la désignation de l'année 1968 comme Année internationale des droits de l'homme et s'associe aux activités entreprises dans le domaine des droits de l'homme à l'occasion de l'Année internationale.

La RSS de Biélorussie qui célébrera prochainement le cinquantième anniversaire de sa fondation - le 1er janvier 1919 - a proclamé dès cette date le principe de l'égalité de tous les citoyens, sans distinction fondée sur l'appartenance raciale et nationale. Il a été ainsi mis fin une fois pour toutes à l'oppression nationale et raciale, à toute forme de discrimination.

Le principe de l'égalité de tous les citoyens est inscrit dans la Constitution de la RSS de Biélorussie et dans d'autres lois de la République; il est appliqué sans défaillance dans tous les domaines de la vie économique, culturelle, politique et sociale.

En Biélorussie, la réalisation concrète des droits de l'homme les plus étendus tient à la nature même de la société socialiste, elle résulte des principes économiques et sociaux à la base de cette société.

Au cours des cinquante dernières années, la RSS de Biélorussie a accompli des progrès remarquables en ce qui concerne l'exercice et la protection des droits de l'homme.

Avant la victoire de la grande Révolution socialiste d'octobre de 1917, les trois quarts de la population adulte de Biélorussie étaient illettrés. Après la victoire du socialisme, l'analphabétisme a été totalement éliminé. A l'heure actuelle, le tiers environ de la population bénéficie des différents types d'enseignement. Il y a cinquante ans, il n'y avait pas un seul établissement d'enseignement supérieur en Biélorussie, mais on compte aujourd'hui 28 établissements d'enseignement supérieur et 126 établissements secondaires spécialisés qui accueillent gratuitement 263 000 étudiants. En outre, environ 450 000 spécialistes ayant fait des études supérieures secondaires sont actuellement employés dans l'économie nationale.

Si l'on comptait, voici cinquante ans, moins de deux médecins, trois agents sanitaires de niveau moyen et neuf lits d'hôpital pour 10 000 habitants, il y en a aujourd'hui, respectivement, 23, 71 et 97. L'amélioration du niveau de vie matériel et culturel et des services médicaux a permis de réduire considérablement la morbidité et la mortalité, et la durée moyenne de la vie a doublé, elle est actuellement de 73 ans.

Il y a cinquante ans, en Biélorussie, les moyens d'information se trouvaient à un stade embryonnaire par suite de la politique d'oppression nationale du régime tsariste russe. Actuellement, environ 2 000 volumes en moyenne - dont le tirage global atteint jusqu'à 25 millions d'exemplaires - sont publiés chaque année. En outre, la Biélorussie importe annuellement plus de 20 millions d'exemplaires de livres provenant d'autres républiques soviétiques ainsi que d'autres pays. Cent cinquante quatre journaux et 51 revues sont publiés régulièrement. La radio, la télévision et le cinéma connaissent un essor considérable.

Les travailleurs biélorussiens prennent une part active à l'administration de l'Etat et à la direction du développement économique et culturel.

A cet égard, un rôle important incombe aux soviets des députés des travailleurs, organisation qui englobe toutes les couches de la population. Tous les députés au Soviet suprême et aux soviets locaux sont les représentants des travailleurs, des kolkhoziens et des travailleurs intellectuels. Les soviets des députés des travailleurs suivent avec une attention vigilante l'activité de l'industrie, la situation dans l'agriculture et le commerce, la construction de logements et le développement des services d'utilité courante, le fonctionnement de l'économie communale et les questions qui intéressent l'éducation nationale et la santé publique.

On accorde une grande importance à l'amélioration du fonctionnement de l'appareil d'Etat et au contrôle de son activité par les larges masses de la population. Le contrôle populaire joue un rôle important dans la solution de ce problème. Les organes de contrôle populaire offrent un moyen efficace pour associer les travailleurs à la gestion des affaires publiques, pour veiller au strict respect de la légalité et des droits des citoyens et pour donner effet à leurs propositions.

Une grande attention est accordée au renforcement de la justice socialiste et à l'amélioration des normes juridiques qui régissent l'activité économique, sociale et culturelle. La justice est rendue dans le strict respect de la loi. Elle repose sur des principes véritablement démocratiques - les juges populaires sont élus et responsables, ils peuvent être révoqués avant la fin de leur mandat, les débats judiciaires sont publics, ils ont lieu avec la participation des avocats et des représentants du Ministère public et dans le plus strict respect de la légalité et de toutes les règles de procédure par le tribunal et les organes chargés de l'enquête et de l'instruction.

Au stade actuel du développement de la RSS de Biélorussie - c'est-à-dire, au stade de l'édification élargie du communisme - le rôle des organisations sociales et plus particulièrement des syndicats devient de plus en plus important. La participation des organisations de masse des travailleurs - organisations syndicales, coopératives et autres - à la gestion de l'Etat et à la direction de l'économie nationale, de la culture et de la science, ne cesse de se développer.

Les préparatifs des manifestations qui marqueront le cinquantième anniversaire de la RSS de Biélorussie se déroulent dans une situation caractérisée par le développement et le perfectionnement de la démocratie socialiste dans tous les domaines, par la protection de plus en plus complète dont les droits et libertés de tous les citoyens bénéficient de la part de l'Etat.

La RSS de Biélorussie accorde également une grande importance à la protection des droits de l'homme à l'échelle internationale, en particulier par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies.

Ces derniers temps, l'ONU a adopté une série d'importantes mesures de portée internationale en vue d'assurer la protection des droits de l'homme et l'élimination du racisme et du colonialisme.

Cependant, la situation actuelle dans le monde, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, n'offre guère de motifs de satisfaction. Les peuples sont particulièrement indignés par la politique d'agression impérialiste qui sème la mort et la souffrance parmi des millions d'hommes. Aujourd'hui encore, les peuples de certains pays souffrent sous le joug de l'esclavage colonial ou

sont victimes de la discrimination raciale et de l'apartheid - la forme la plus odieuse de cette discrimination - bien que l'Organisation des Nations Unies, comme on le sait, ait dénoncé le maintien de la domination coloniale, la pratique de l'apartheid et toutes les formes de discrimination raciale comme un crime contre l'humanité. En outre, la renaissance du néo-nazisme représente un danger de plus en plus menaçant.

Dans ces conditions, et plus particulièrement à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme, les principaux efforts de l'ONU et de tous les Etats doivent être orientés vers l'adoption de mesures concrètes pour assurer la protection des droits de l'homme inscrits dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, la Déclaration et la Convention internationales sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme. Les mesures prises à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme, aussi bien sur le plan international qu'au niveau national, doivent avoir pour objectif l'élimination du colonialisme et du racisme et des autres violations des droits de l'homme.

Dans la RSS de Biélorussie, l'Année internationale des droits de l'homme est marquée par d'importantes manifestations.

Comme on le sait, le 19 mars 1968, la RSS de Biélorussie a signé le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

La RSS de Biélorussie a pris une part active à la Conférence internationale des droits de l'homme, qui s'est tenue à Téhéran du 22 avril au 13 mai 1968, et dont les décisions sont appelées à jouer un rôle décisif dans la lutte contre la politique impérialiste d'agression et d'asservissement des autres peuples, dans la lutte contre le colonialisme, le racisme et le néo-nazisme.

Le 21 mars 1968, la Biélorussie a célébré la Journée internationale de la lutte contre la discrimination raciale. Des réunions publiques ont eu lieu à Minsk et dans d'autres villes. Au cours de ces réunions, le peuple biélorussien a exigé que la lutte contre la politique impérialiste d'agression, contre le colonialisme, le racisme, l'apartheid et le néo-nazisme soit intensifiée.

Du 24 au 31 juillet 1968, a eu lieu une semaine de solidarité avec l'héroïque peuple vietnamien qui lutte contre la guerre d'agression menée par l'impérialisme américain.

L'Année internationale des droits de l'homme bénéficie d'une large publicité dans la presse ainsi qu'à la radio et à la télévision. La société "Znanie" [connaissance] a mis au point un plan de conférences sur cette question. Au cours de ces conférences, qui ont lieu régulièrement, le public se familiarise avec les dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres documents de l'ONU.

La RSS de Biélorussie estime que l'Organisation des Nations Unies n'a pas encore épuisé toutes les possibilités dont elle dispose pour assurer l'application concrète de la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments internationaux qui visent à assurer la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cette Déclaration, ainsi que d'autres instruments - notamment, la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, la Déclaration et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques - constituent une base solide en vue de l'adoption de nouvelles mesures pour assurer le respect complet des droits de l'homme.

La République socialiste soviétique de Biélorussie continuera de se dresser sans défaillance contre la politique impérialiste d'agression, contre le colonialisme, le racisme et le néo-nazisme, pour la défense des droits de l'homme, pour la liberté et l'indépendance des peuples.

-----